

# CONTRAT LOCAL DE SANTÉ AGGLOMÉRATION D'AGEN 2019-2024

BORDEAUX  
(1H30)



TOULOUSE  
(1H)

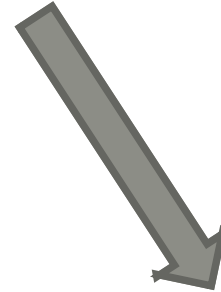
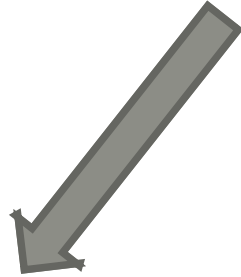
# CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

de l'Agglomération d'Agen

2019-2024

# 1/ Un outil territorial de santé

Qui allie :



- Le cadre réglementaire
- Plan National « Ma Santé 2022 »
  - Plan Régional de Santé

Les besoins du territoire

# La stratégie nationale « Ma Santé 2022 »



## 4 thèmes prioritaires

1. La prévention et la promotion de la santé
2. La lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé
3. La nécessité d'accroître la pertinence et la qualité des soins
4. L'innovation

# Le Programme Régional de Santé 2019-2029

## ENJEUX



- Le vieillissement de la population : 14 % des Néo-Aquitains auront 75 ans et plus en 2027 contre 11% en 2018



- Le développement des maladies chroniques : 17 % des Néo-Aquitains souffrent d'une maladie chronique, soit 1 million de personnes



- L'évolution démographique de la population



- Une offre de santé trop orientée vers les soins au détriment de la prévention



- La nécessité d'une prise en charge mieux coordonnée et plus personnalisée

## PRIORITES FIXEES

- Amplifier les actions sur les déterminants de santé et la promotion de la santé
- Promouvoir un accès équitable à la santé dans les territoires
- Renforcer la coordination des acteurs et améliorer les parcours de santé
- Renforcer la démocratie sanitaire et la place du citoyen acteur de sa santé et du système de santé
- Soutenir et amplifier l'innovation au service de la qualité et de l'efficacité du système de santé

# Les principaux besoins locaux



Permettre la continuité de l'offre de soins pour tous et sans inégalités



Une densité de médecins inférieures à la moyenne régionale



Une prolifération du moustique tigre sur l'ensemble de l'Agglomération



Une attention à porter sur la qualité de l'air extérieur avec des densités d'émissions de polluants un peu élevées



La nécessité de mener des campagnes de vaccination et de dépistage des cancers



Une part non négligeable de la population dans des situations fragiles ou de précarité



Une part importante de familles monoparentales



Un besoin de coordination ressenti chez les acteurs

# Les signataires et la gouvernance



PREFECTURE  
DE LOT-ET-GARONNE

LOT-ET-GARONNE  
Le Département



Région académique  
NOUVELLE-AQUITAINE

académie  
Bordeaux



ELSAN  
CLINIQUE ESQUIROL  
SAINT HILAIRE



## La gouvernance élargie

- Au niveau des signataires
  - ✓ Les établissements médicaux rejoignent les signataires pour plus de cohérence stratégique
- Au niveau du comité de pilotage, sont ajoutés
  - ✓ Des représentants de la commission santé de l'Agglomération
  - ✓ Des représentants des conseils de quartiers
  - ✓ Des représentants des malades
  - ✓ Des représentants des établissements médico-sociaux
  - ✓ Des représentants des professionnels de santé (Ordres, URPS)

# Les axes stratégiques définis pour le CLS 2



## AXE 1

Faciliter l'accès aux soins et aux parcours de santé

Objectif 1 :  
Maintenir des conditions favorables à l'installation et au maintien des professionnels de santé

Objectif 2 :  
Favoriser l'accès aux soins, notamment spécifiques

Objectif 3 :  
Développer la coordination des acteurs en santé mentale

Objectif 4 :  
Développer les pratiques innovantes



# Les axes stratégiques définis pour le CLS 2



## AXE 2

Coordonner et développer les actions de prévention pour la santé

Objectif 1 :  
Améliorer le taux de recours au dépistage des cancers

Objectif 2 :  
Développer et coordonner les actions de lutte contre les conduites addictives

Objectif 3 :  
Sensibiliser aux enjeux de la vaccination et améliorer la couverture vaccinale



# Les axes stratégiques définis pour le CLS 2



## AXE 3

Renforcer les environnements favorables à la santé

Objectif 1 :  
Promouvoir les politiques  
et les aménagements

Objectif 2 :  
Améliorer la qualité de  
l'air (intérieur et  
extérieur) et  
l'environnement

Objectif 3 :  
Sensibiliser aux enjeux  
de la vaccination et  
améliorer la couverture  
vaccinale

# Les axes stratégiques définis pour le CLS 2



## AXE 4

Développer une communication adaptée en terme de santé

Objectif 1 : Promouvoir l'interaction entre les professionnels

Objectif 2 : Promouvoir le territoire

Objectif 3 : Adapter la communication aux citoyens-habitants et aux professionnels

# Temporalité



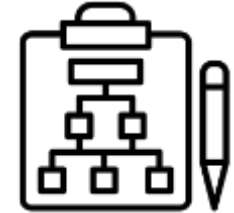
2017  
Retours des  
acteurs du  
territoire



2018: Recueil des  
éléments  
sociologiques par  
l'ORS Nouvelle-  
Aquitaine



2017-2018  
Diagnostic de  
territoire



Détermination  
des enjeux



Détermination  
des axes  
stratégiques



Décembre  
2019 -  
Signature du  
CLS 2



Mise en œuvre:  
Animation par  
groupes de travail  
(Coordination  
dédiée)



Temps forts/an:  
Assemblée  
plénière et  
Journée  
professionnelle

